

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Prestations entretien des cimetières

Séance du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, à dix-neuf heure et quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle des fêtes de Thézillieu sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt quatre juin deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOU, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Stéphane LYAUDET, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER

Membres absents excusés avec pouvoir : 4 Philippe EMIN pouvoir à M. Jean Michel CYVOCT, Gaëlle FORAY pouvoir à M. Humbert CRETIER, Karine LIEVIN pouvoir à Mme Solange DOMINGUEZ, Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à M. Didier BOURGEOU

Membres absents excusés, sans pouvoir : 4 Corinne BOYER, Maria GUILLERMET, Jessie MARIN, Sonia ZANI

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Claire BILLON BERTHET

Soit : 21 présents et 4 pouvoirs

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de recouvrir aux services d'un prestataire pour l'entretien des cimetières de la commune Plateau d'Hauteville à savoir : - tonte, - désherbage écologique, - taille des haies, - entretien des clotûres. Ces prestations ne sont pas dans le champ des opérations funéraires et ne relèvent pas d'une habilitation particulière, elles seront cependant surveillées par la Police Municipale. Après recherches, l'entreprise « MULTISERVICES » de Monsieur COULOMB Gabriel dont le siège est au 249 rue de la Léchère – Hauteville-Lompnes 01110 Plateau d'Hauteville répond aux attentes de la mission. L'entrepreneur travaille seul et avec son propre matériel au tarif horaire de 20€ HT. Monsieur COULOMB Gabriel disposera d'une clef des cimetières.

Le Conseil Municipal,

Avec 20 voix pour et 5 abstentions de Messieurs Alexandre LALLEMENT, Joël BORGEO, Humbert CRETIER et Georges BERMOND et le pouvoir de madame Gaëlle FORAY.

- **DECIDE**, de prendre comme prestataire l'entreprise « MULTISERVICES » de Monsieur COULOMB Gabriel pour effectuer les différents travaux d'entretien des cimetières de la Commune de Plateau d'Hauteville au tarif horaire de 20€HT sur ordres de service.

- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire, Philippe EMIN



Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20210630-DE-2021-095-DE
Date de télétransmission : 09/07/2021
Date de réception préfecture : 09/07/2021